



changement d'acte de propriété ou rachat de part

Par Val60, le 02/03/2010 à 18:09

Mon compagnon est propriétaire de sa maison et je vis avec lui. Nous avons le projet d'ajouter une extension à cette maison. Je souhaiterais financer moi seule l'achat du terrain et l'extension qui y sera faite. J'aurai ensuite souhaité en commun accord apparaître sur l'acte de propriété et continuer de payer le crédit restant à 50% avec mon ami. Cela est-il possible? Et de quel montant seraient les frais de notaires liés au changement de titre de propriété? Le cas échéant, si je suis obligée de racheter sa part de la maison pour en devenir aussi propriétaire, cela se calcule-t-il sur la valeur actuelle de la maison? Merci par avance de toutes vos réponses.